N°24 NOV. 2026

LABO CITÉS
centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

LES ÉCHOS DE LABO CITÉS



Projets urbains : faire rimer transitions avec participation

SYNTHÈSE DU CYCLE D'ÉCHANGES 2025-2026
ORGANISÉ PAR LABO CITÉS

SOMMAIRE

04
La participation des habitants, condition d'une justice environnementale

08
Les savoirs du quotidien au cœur des projets de mobilité durable

12
Logement et bâti : rendre les habitants acteurs de la rénovation urbaine

16
Besoin et désir de nature en QPV, l'opportunité des PRU

20
La sélection de la doc



Édito

En vogue jusque dans les années 2010, le terme de développement durable a désormais laissé sa place à celui des transitions justes[1]. L'expression, parfois employée au singulier, s'est faite une place dans les textes (Accords de Paris de 2015, Pacte vert pour l'Europe de 2019…) et s'invite régulièrement dans le débat public. Selon le Haut conseil pour le climat, la notion de transition juste permet de prendre en compte l'ensemble des inégalités liées au changement climatique (comme les inégalités d'exposition ou de vulnérabilité, les inégalités de contribution aux émissions…) dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques afin qu'elles n'aggravent pas les inégalités existantes ou n'en créent pas de nouvelles.

Dans ce contexte, les professionnels du développement social urbain s'approprient progressivement la notion pour la décliner dans leurs pratiques et les différentes thématiques de la politique de la ville. Labo Cités accompagne leur montée en compétences sur le sujet, notamment à travers l'organisation de rencontres, comme le cycle « Renouvellement urbain : initier une transition juste pour transformer durablement les quartiers » qui s'est déroulé en 2025 et 2026.

Parmi les questionnements au cœur des échanges, celui de la participation citoyenne a été un fil rouge : dans une perspective de transition juste, comment conjuguer dans un projet de renouvellement urbain, sensibilisation, mobilisation, expertise d'usage et expérience de vie des habitants du quartier ? C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer ce numéro des *Échos* à la capitalisation de ce cycle, sous l'angle spécifique de la participation citoyenne.

Les quartiers populaires, plus vulnérables aux effets du changement climatique

Si l'ensemble du pays est concerné par les impacts du changement climatique, certains territoires sont plus vulnérables que d'autres face aux évènements météorologiques extrêmes qui se multiplient. Dans les quartiers populaires, la transition écologique est fortement liée à des problématiques de cadre de vie, notamment en lien avec l'aménagement des espaces publics et l'habitat : manque d'espaces verts, îlots de chaleur urbains, enclavement, logements mal isolés, etc. Le croisement des inégalités environnementales et sociales aggrave l'exposition des habitants des quartiers urbains populaires aux conséquences du changement climatique. Mais cela est masqué par

[1] Lire à ce sujet l'article en ligne de Yanis Rihi : « Transition(s) Juste(s) : continuité ou rupture avec le paradigme du développement durable ? », 2024.

[2] « Le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires », écologie.gouv.fr, publié le 9 août 2022.



le discours ambiant de disqualification des classes populaires s'agissant de la conscience environnementale. Pourtant, si les contraintes budgétaires des habitants des quartiers urbains populaires les limitent dans la mise en œuvre de certaines pratiques considérées comme plus vertueuses, ce sont celles-ci mêmes qui les conduisent à adopter des modes de vie plus sobres que d'autres pans de la population. Ces paradoxes entrainent un sentiment d'injustice chez les habitants de ces quartiers qui peinent parfois à trouver leur place au sein des mouvements écologistes, les jugeant trop déconnectés de leur quotidien.

Le renouvellement urbain, un levier face aux défis sociaux et environnementaux

Les projets de renouvellement urbain, en ce qu'ils visent à « améliorer l'habitat, promouvoir la mixité sociale, désenclaver les quartiers et stimuler le développement économique »[2], sont susceptibles d'apporter des réponses aux problématiques environnementales évoquées ci-dessus. De ce fait, le renouvellement urbain apparaît comme un levier essentiel pour améliorer le quotidien des habitants tout en intégrant les principes de durabilité et de justice sociale. Mais, pour que cela soit réellement effectif, il est nécessaire d'impliquer les habitants, dès la conception des projets jusqu'à l'appropriation des futurs aménagements, afin que les solutions apportées correspondent aux réalités vécues.

Comment les transitions sociales et environnementales sont-elles intégrées dans les projets de renouvellement urbain pour s'adapter aux spécificités des quartiers populaires ? C'est pour répondre à cette problématique que Labo Cités a organisé un cycle d'échanges de quatre rencontres. Le modèle était le même pour chacune d'elles : une plénière pour partager constats et enjeux, puis des petits groupes répartis en ateliers pour approfondir les échanges.

La première journée, correspondant au chapitre 1, a introduit le concept de justice environnementale. Alors que les enjeux découlant des inégalités environnementales ont été rappelés, le désintérêt des classes populaires pour l'écologie a été nuancé. Plusieurs projets ont également été présentés, mettant en lumière les freins rencontrés par les professionnels et les ressources mobilisables.

La deuxième journée, qui fait l'objet du chapitre 2, s'est intéressée aux mobilités durables. La transversalité de cette thématique a permis de souligner la multiplicité des enjeux à prendre en compte lors des projets et l'importance de s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants.

La troisième journée, retracée dans le chapitre 3, a questionné les liens entre précarité énergétique et adaptation du bâti dans un contexte de changement climatique. Un tour d'horizon des différentes problématiques liées à la rénovation de l'habitat a permis aux participants d'échanger autour d'actions menées pour améliorer le confort des habitants dans leur logement.

Enfin, la quatrième journée, capitalisée dans le chapitre 4, s'est interrogée sur la place de la nature dans les projets de renouvellement urbain. Les interventions ont non seulement fait état d'une nécessité en termes de santé, de bien-être et d'adaptation au changement climatique mais ont aussi mis en lumière le désir des habitants pour cette aménité.

Ces quatre journées ont réuni 190 participants (techniciens de collectivités, élus, agents de l'État, chercheurs, associations, bailleurs sociaux et citoyens) impliqués dans des projets urbains, la transition écologique ou le développement social. Les témoignages ont convergé sur la nécessaire implication des habitants dans l'ensemble des projets menés, malgré les difficultés rencontrées. Aller vers, expérimenter, s'appuyer sur l'expérience vécue sont autant de leviers récurrents, qui ont fait consensus. Alors que certaines techniques d'adaptation aux changements climatiques sont encore discutées, l'implication des habitants ne semble plus faire débat.

Reste à œuvrer en ce sens, car, pour citer l'association Ghett'up, « *les transformations nécessaires face à la crise climatique ne pourront se faire sans les jeunes des quartiers populaires. Reconnaître leurs savoirs, leurs pratiques et leurs priorités constitue une condition fondamentale pour une transition réellement juste et démocratique.* »

La participation des habitants, condition d'une justice environnementale

En guise d'introduction, la première journée du cycle a mis en lumière la relation entre renouvellement urbain, transition écologique et inégalités sociales dans un contexte de changement climatique. Quels sont les enjeux soulevés par les inégalités environnementales en quartier prioritaire de la politique de la ville ? Quels leviers activer pour apporter des solutions au plus près des besoins des habitants ? Au fil des échanges, la participation des habitants a largement été soulignée comme une condition nécessaire au développement d'une transition écologique juste dans les quartiers populaires.

REPENSER LA PARTICIPATION POUR ASSOCIER JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

LES INTERVENANT·E·S

Jaoued Doudouh,
militant des quartiers populaires, délégué départemental de Pas Sans Nous 38

Pierre Sersiron,
doctorant en urbanisme à l'université Rennes 2

Sophia Arouche,
responsable du programme recherche de l'association Ghett'up

À la suite de la journée, nous avons demandé aux intervenants de la table ronde introductive de développer leur regard sur la participation des habitants.



Pour Jaoued Doudouh et Pierre Sersiron, la prise en compte du vécu et la participation des habitant·e·s constituent un enjeu incontournable pour que les politiques publiques produisent de la reconnaissance et non pas de l'exclusion. Concernant la politique de la ville, la participation revient comme un refrain témoignant du manque de processus et de dispositifs (ou de dispositions des décideurs) en faveur d'une implication avancée des habitant·e·s dans celle-ci. Le rapport « *Pour une réforme radicale de la politique de la ville* » éclaire encore ces questions, 13 ans après sa publication, et les préconisations qui y sont formulées méritent d'être davantage envisagées[1]. En effet, que ce soit en termes d'écologie ou dans d'autres domaines, la prise au sérieux de la participation pourrait donner des clés d'actions fertiles.

Les temporalités et attentes habitantes peinent parfois à se concilier avec celles des acteurs et pouvoirs publics. « *On critique les gens de quartiers qui veulent habiter dans de belles choses et qui se plaignent parfois que c'est insalubre à tel endroit, mais finalement, quand ils veulent s'y mettre et travailler pour leur quartier, il n'y a pas de réponse derrière* », regrette Nixon Mendy, artiste-photographe. Cet acteur des quartiers populaires de Saint-Nazaire (44) commentait une initiative collective née du regret du manque d'embellissement des espaces verts de son quartier par rapport à d'autres.

[1] M.H. Bacqué, M. Mechmache, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, rapport au ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013.

[2] W. Diebolt et A. Helias, *Les inégalités écologiques en milieu urbain*, rapport de l'Inspection générale de l'environnement, avril 2005.

« *C'est des 200 € par mois vu qu'il n'y a aucune isolation. L'hiver, il fait très, très froid et l'été, là, on est en train de mourir chez nous, quoi* », témoigne Jessica à propos de son logement social à Angers. Sur le plan écologique, cela fait plus de 20 ans qu'est documenté scientifiquement et reconnue par les pouvoirs publics la position des quartiers populaires au cœur des inégalités environnementales hexagonales[2]. Pour autant, la lutte contre les injustices environnementales dans ces quartiers n'a pas constitué jusqu'à aujourd'hui un axe fort des politiques publiques. Si des politiques environnementales, alimentaires ou de transition écologique traversent désormais les quartiers populaires, elles le sont souvent de manière verticale et technicisée et parfois de manière condescendante ou imposée. Pourtant, les quartiers populaires sont loin de constituer un désert écologique et les initiatives qui lient l'écologie avec les conditions sociales et la justice sociale y sont foisonnantes[3]. Ces actions ne revendiquent pas l'écologie de prime abord et se jouent dans les conflictualités et mobilisations locales ainsi que par le biais d'associations, ou encore parfois à bas bruit, dans le quotidien.

Prêter attention à la participation invite à prendre en compte et soutenir les savoirs et les initiatives habitantes et à distinguer différents degrés d'implication. Les temps d'informations ou les simples consultations diffèrent de la codécision, du soutien par les pouvoirs publics aux initiatives impulsées par les habitant·e·s ou de la réponse à leurs interpellations. Ces trois dernières échelles constituent des formes de participation qualitativement plus avancées. Elles nécessitent cependant des modes de fonctionnement propices à l'échange et impliquent la transparence des prises de décisions. De tels processus prenant au sérieux les savoirs et expertises habitantes, s'ils peuvent paraître plus longs ou plus complexes, ont bien des atouts. Ils permettent notamment de construire des politiques publiques et des actions en partant des besoins et avec les habitants et habitantes.

[3] Lire à ce sujet la tribune de P. Sersiron et J. Doudouh, « Les quartiers populaires ne sont pas des déserts écologiques », parue le 20 décembre 2024 sur le site internet de Libération.

[4] Le rapport *(In)justice climatique* est produit à partir de plus de 70 entretiens qualitatifs, de focus groups et d'une enquête statistique réalisée avec l'institut Ipsos auprès de 1 013 jeunes âgés de 18 à 30 ans. Il apporte un éclairage inédit sur les perceptions, les aspirations écologiques et les obstacles vécus par cette jeunesse.

[5] ©Ipsos – *Les jeunes des quartiers populaires et l'engagement* - Ghett'Up - Mai 2024

L'engagement des jeunes des quartiers populaires dans la transition écologique

La recherche *(In)justice climatique*[4] publiée par Ghett'up en 2024 révèle chez les 18-30 ans issus des quartiers populaires une conscience écologique profondément ancrée et une lecture fine des inégalités environnementales vécues au quotidien. Elle interroge par ailleurs les raisons de la faible représentation de ces jeunes dans les mouvements écologistes à l'échelle nationale et pose plusieurs pistes de réflexions.

La méthodologie utilisée par Ghett'up a permis d'atteindre des personnes habituellement éloignées des démarches institutionnelles et a renforcé la confiance, condition essentielle pour aborder les enjeux climatiques sans crainte de jugement ou de stigmatisation.

Méthodologie Ghett'up :
- formation de jeunes enquêteurs issus des quartiers populaires,
- ateliers de construction des outils de la recherche,
- entretiens réalisés dans des espaces familiers,
- focus groups,
- restitutions publiques des résultats.

Cette conscience environnementale ne se traduit pourtant pas par un engagement visible. Les jeunes interrogés expliquent ne pas se reconnaître dans les discours écologiques dominants, jugés éloignés de leur quotidien, trop techniques ou centrés sur des injonctions individuelles difficilement applicables dans des contextes marqués par la précarité. Ils sont 70 % à ne s'identifier à aucune figure de l'écologie.
À cela s'ajoute un sentiment d'illégitimité des jeunes à se saisir des enjeux écologiques. Ce phénomène est provoqué par les discours dominants qui ne relient jamais les pratiques de sobriété, de réemploi et d'économie circulaire comme un héritage du cercle familial ou des pays d'origine. Or, cette absence de reconnaissance contribue à invisibiliser ces pratiques pourtant profondément ancrées et largement répandues parmi les habitants des quartiers populaires.

0 % Les jeunes face aux risques climatiques, sanitaires et urbains

100 % évoquent la difficulté d'accéder à une alimentation saine
50 % parlent du manque d'espaces verts dans leur environnement quotidien
20 % subissent la pollution atmosphérique

La recherche met également en lumière les freins structurels qui limitent l'engagement. Ainsi :
- 53 % des jeunes déclarent manquer de temps, pris entre études, emploi, responsabilités familiales et contraintes administratives.
- 27 % disent ne pas savoir comment s'engager et 18 % ne pas s'en sentir capables.
- 55 % affirment avoir déjà craint de s'exprimer publiquement en raison des risques perçus[5], notamment policiers ou professionnels, ce qui contribue à leur invisibilisation dans les mouvements climat.

Ces résultats montrent que leur absence sur la scène publique ne relève ni du désintérêt ni d'un refus. Elle traduit plutôt une écologie pensée sans eux, sans leurs récits, leurs besoins, leurs urgences sociales. Les jeunes formulent pourtant des attentes claires : ancrer la transition dans les enjeux du quotidien (logement, santé, alimentation, sécurité), obtenir une reconnaissance de leurs pratiques, valoriser des figures écologiques issues de leurs réalités et créer des espaces où leurs savoirs sont considérés comme légitimes.

Ghett'up développe actuellement la **Cartographie des Injustices Climatiques**, un outil destiné à produire un diagnostic situé des vulnérabilités climatiques dans les quartiers populaires. Les résultats de ce projet expérimenté à Saint-Denis (93) donneront lieu à un diagnostic ainsi qu'à des ateliers avec les habitants, à la diffusion d'outils multilingues et à l'identification de leviers d'action accessibles pour faire des quartiers populaires des espaces plus sûrs face aux vagues de températures extrêmes. Cette démarche permet aux jeunes de devenir producteurs de connaissances, relais de mobilisation et contributeurs directs à la transition écologique, mais aussi d'apporter une réponse concrète à une réalité qu'ils subissent chaque jour. En partant de leurs constats, la cartographie ouvre la voie à des solutions réalistes, accessibles et adaptées, tout en structurant un plaidoyer national autour de l'(in)justice climatique, du logement et de la précarité énergétique.

L'ÉDUCATION POPULAIRE POUR ACCOMPAGNER LA PRISE DE CONSCIENCE DES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES



Vivons-nous toutes et tous les canicules de la même manière, en fonction du lieu où l'on habite ? Pour traiter cette question, cinq jeunes filles issues du quartier lyonnais Moncey-Voltaire ont sillonné leur quartier en mai 2024, micro et caméra en main, à la rencontre d'habitants, de spécialistes et de militants associatifs. Ces micro-trottoirs et interviews ont abouti à la réalisation d'un documentaire dédié aux épisodes de canicules et notamment leurs retentissements dans la vie des habitants.

Les jeunes, âgées de 12 à 14 ans, ont été épaulés par les associations Robins des Villes, Tillandsia et le centre social Bonnefoi dans une démarche d'éducation populaire. Le documentaire, outil au service du développement de leur pouvoir d'agir, est arrivé à la croisée de deux projets :

- *Reflets de mon quartier*, de Tillandsia et Robins des Villes[1]. Il s'agit d'ateliers d'éducation à l'image et à la ville à travers les pratiques audiovisuelles.
- Les projets jeunesse du centre social Bonnefoi qui se développe autour de cinq axes : s'approprier son quartier et sa ville, comprendre son identité, développer sa pensée critique, s'engager dans une société politique et se rencontrer.

Dans le reportage, la problématique environnementale a volontairement été mise en retrait, au profit de son versant politique : le réchauffement climatique aggrave les inégalités. L'objectif est de faire prendre conscience qu'en fonction du lieu où l'on habite, travaille ou étudie, les canicules ne sont pas vécues de la même manière. Les conséquences sur la santé diffèrent selon que l'on ait accès à des lieux climatisés ou que l'on doive subir ces chaleurs extrêmes jour et nuit. L'inconfort s'accroît lorsque l'on vit dans un quartier peu végétalisé, peu ombragé, dans un logement mal isolé. Astuces, stratégies et propositions de solutions côtoient dans la vidéo l'histoire du quartier et de son architecture pour donner à voir l'ensemble des enjeux. « *On n'a pas beaucoup de choses pour la canicule dans le quartier* », confie une habitante avant de poursuivre : « *Il y a des parents qui ne peuvent pas payer la piscine aux enfants.* » Un constat partagé par l'animatrice du centre social : « *Ceux qui ont la possibilité de partir, ils s'en vont. Et c'est toujours les mêmes qui restent.* »

Le thème du réchauffement climatique et de ses impacts dans les quartiers populaires à travers le cas des canicules a été proposé par Robins des Villes et Tillandsia. Si les jeunes se sont d'abord senties peu concernées par le sujet, elles se sont néanmoins appropriées les documents proposés par l'association (articles, cartes, extraits de reportage), donnant lieu à des échanges très riches. Elles ont alors pris la main lorsqu'il a été question de décider des personnes à rencontrer. La question des inégalités est très vite ressortie, confirmée lors des entretiens avec les habitants, ce qui a accru leur intérêt. Les questions se sont faites plus pertinentes et plus précises à mesure que le projet avançait. Les adolescentes ont très vite saisi ces réalités car elles-mêmes les vivent. Le documentaire se finit par des interpellations adressées aux élus, comme : « *Baissez le prix de la piscine [...] on n'est pas tous riches.* »

https://www.youtube.com/watch?v=HCSIJdbYwNs&t=184s

[1] Tillandsia réunit des professionnels et amateurs du cinéma, de l'audiovisuel et de l'anthropologie. Elle utilise l'image filmée afin de participer à une meilleure connaissance du monde et des enjeux de société mais aussi comme outil de partage, de formation et de transformation.

Robins des Villes est une association d'éducation populaire qui milite pour une ville partagée, agréable, accessible à tous·tes, et imaginée par ses habitant·e·s.

PARTICIPATION CITOYENNE : LES FREINS ET LES LEVIERS DES PROFESSIONNELS

Quels sont les freins et les leviers rencontrés lorsque l'on souhaite impliquer les habitants des quartiers populaires dans des projets en lien avec la transition écologique ? Cette question était au cœur des échanges entre professionnels. La synthèse de cet atelier est à retrouver en format post-it, ci-dessous.

Freins à la réussite des démarches participatives

- Projets aux marges de manœuvre contraintes
- Utilisation d'un jargon technique
- Crainte du conflit institutions/population
- Difficultés de mobilisation
- Temps long des projets
- Surmobilisation des habitants des QPV

Leviers actionnés par les professionnels

- Partir des besoins réels et concrets des habitants
- Impliquer les habitants à toutes les étapes du projet
- Être transparent vis-à-vis des habitants, notamment sur les difficultés
- S'appuyer sur les réseaux existants de coopération entre habitants
- S'appuyer sur les acteurs de proximité, comme les associations, les centres sociaux ou encore le conseil citoyen

Freins pouvant émaner des habitants

- Désintérêt
- Insuffisance d'informations et de compréhension sur le sujet
- Manque de confiance envers les institutions
- Sentiment d'illégitimité
- Barrière de la langue et illettrisme
- « Toujours les mêmes » qui participent
- Manque de temps
- Concertations trop descendantes

Pour les temps d'échange

- Avoir des lieux dédiés, accessibles et adaptés
- Se déplacer dans le quartier, aller-vers les habitants
- Proposer des moments ludiques et conviviaux
- Avoir une approche d'animation objective, pédagogique et andragogique[1]

[1] L'andragogie est la science et la pratique de l'éducation des adultes.

Les savoirs du quotidien au cœur des projets de mobilité durable

À la fois enjeu majeur pour la transition environnementale et sujet transversal de la politique de la ville, la mobilité était le sujet de la deuxième journée du cycle. Quel rôle peut-elle jouer dans la transformation des quartiers en renouvellement urbain ? Comment articuler revendications d'accès pour tous aux ressources de la ville, injonctions environnementales et innovations techniques ? Pour répondre à ces questions, les intervenants de la journée ont démontré l'importance de s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants, pour des aménagements adaptés et durables.

POUR DES MOBILITÉS DURABLES, INTERROGER LES PRATIQUES

LES INTERVENANTES

Valérie Delion-Grelier,
secrétaire générale, CNV

Alicia Zaccaria,
chargée de mission aménagement, ANRU

La journée s'est ouverte avec une table ronde consacrée à la transversalité des leviers à mobiliser pour développer les écomobilités dans les projets de renouvellement urbain. Parmi les propos tenus par le Conseil national des villes (CNV) ainsi que par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'importance d'associer les habitants a été soulignée. Retrouvez ci-après l'essentiel des messages délivrés.



Dans le cadre de la publication en 2024 de son avis « Quartiers prioritaires en mouvement : usages et partage apaisé de l'espace public », le Conseil national des villes, instance consultative placée auprès du Premier ministre, a interrogé la place de l'habitant : comment la mobilité peut-elle constituer un levier d'émancipation des personnes et de participation citoyenne ?

Pour le CNV, le droit à la mobilité fait écho au droit à la ville et au partage de l'espace. Il est un enjeu structurant de la vie quotidienne et compte comme un facteur de précarité, notamment pour les habitants des QPV. Si la mobilité fait l'objet d'un faible nombre d'actions en politique de la ville, elle transparait de manière transversale dans d'autres thématiques. À titre d'exemple, les déplacements à vélo et

en transports en commun peuvent être directement liés aux enjeux de sécurité et de tranquillité publique. Des échanges réalisés directement avec des habitants ont permis de mettre en lumières ces enjeux croisés : en s'éloignant de l'approche d'experts, on se concentre sur le vécu et le ressenti des personnes quant à leur pouvoir de se déplacer. Alors que de nombreux chiffres existent déjà sur les mobilités, cette démarche qualitative apparait d'autant plus importante qu'elle permet de s'intéresser aux usages.
Cependant, si la nécessité d'associer les habitants aux projets de renouvellement urbain est affirmée, force est de constater que certains freins peinent encore à être dépassés. Certes des leviers existent. Par exemple : adapter les démarches participatives quant à leurs horaires, format, communication, etc. Mais Valérie Delion-Grelier rappelle qu'avant de penser les outils, il convient d'abord de se demander pourquoi on veut aller chercher la parole des habitants. Pour le CNV, l'habitant doit avoir une place naturelle tout au long du processus de mise en œuvre d'un projet, y compris lors des phases d'adaptation et de révision. L'exemple des cartographies mentales sur les déplacements dans les quartiers, réalisées en amont des projets, illustrent le manque de prise en compte de la parole habitante tout au long des processus de réalisation. D'autres actions, à plus long terme, plus transversales, permettent d'approfondir les connaissances sur l'usage et les pratiques de mobilité, comme lors d'activités d'apprentissage du vélo. C'est également le cas des actions menées autour des thématiques de la parentalité ou de la santé. Ainsi, il existe différents sujets qui peuvent être l'occasion de parler de pratiques de mobilité, plutôt que de simplement enquêter sur les déplacements d'un point A à un point B.
En conclusion, Valérie Delon-Grelier insiste sur la nécessité de s'intéresser aux vécus et aux réalités des populations, dans un objectif de justice sociale. La transversalité des problématiques liées à la mobilité, à travers la question de l'accessibilité, englobe l'ensemble des thématiques portées par la politique de la ville.

Des projets de renouvellement urbain inspirants

Après avoir rappelé que le règlement général du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) rend obligatoire la participation, voire la co-construction, avec les habitants, Alicia Zaccaria souligne l'existence de marges de progression en la matière dans certains projets portés par l'ANRU, en particulier au regard d'exemples inspirants réalisés :

La Ville de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) a mis en place un outil de participation mobile avec un van aménagé qui a parcouru le QPV et le centre-ville pour sensibiliser les habitants au projet NPNRU et échanger avec eux sur tous les volets du renouvellement urbain.

La Ville de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a profité de la réflexion sur l'accessibilité des nouveaux équipements implantés dans le quartier Saragosse pour s'intéresser aux mobilités des personnes âgées.
Cela a conduit non seulement à penser l'accessibilité de la nouvelle maison de santé, mais aussi aux cheminements depuis les logements jusqu'au bâtiment, et donc à adapter l'aménagement des espaces publics en conséquence. Ainsi, alors qu'un mobilier urbain « classique » était envisagé, il a été souligné que le choix de bancs publics était peu adapté aux personnes vieillissantes en raison de leur difficulté à se relever une fois assises. L'inclinaison des sièges et leur hauteur ont été retravaillées avec un ergothérapeute pour être ajustées par le fournisseur.

Dans la Ville du Port, à La Réunion, l'association des habitants au projet urbain a permis d'intégrer l'enjeu de l'ombre et du rafraichissement le long des voies, facilitant *in fine* les déplacements piétonniers.
L'équipe en charge du projet comptait des professionnels missionnés pour échanger avec les habitants tout au long de l'avancement du programme de renouvellement urbain. Ces échanges ont permis l'évolution de certains aspects du projet, comme l'implantation d'ombrières au niveau de bordures fleuries, en réponse au besoin d'ombre mais également aux besoins d'arrêts des personnes âgées lors des déplacements piétonniers.
Ce sont désormais des lieux où les habitants peuvent s'asseoir et stationner au cours de leurs trajets quotidiens, et cela n'a engendré aucun coût supplémentaire pour la collectivité.

Un dernier exemple vient souligner l'importance de prendre en compte les pratiques genrées des mobilités douces, notamment à travers le point de vue des femmes sur la sécurité.
Une collectivité située en milieu périurbain avait choisi d'implanter une piste cyclable reliant le quartier au centre-ville à travers un bois, plutôt que le long d'une route nationale. Il est apparu que la voie cyclable était très peu fréquentée en semaine et principalement utilisée le week-end par des familles, à des fins récréatives. Les échanges menés pour comprendre ce faible usage en semaine ont décelé que le passage à travers la forêt générait un fort sentiment d'isolement et d'insécurité chez de nombreuses femmes y circulant seules. Celles-ci ont alors exprimé le souhait d'un aménagement cyclable le long de la route, jugé plus sécurisant. Cet exemple souligne l'importance d'avoir une diversité de profils dans les panels d'habitants associés afin de représenter les différentes dimensions personnelles que revêt l'accessibilité.

Travailler le sujet des mobilités urbaines, c'est aussi se confronter au refus de certains habitants de QPV de sortir de leur quartier en raison du regard porté sur eux à l'extérieur. Inversement, alors que le NPNRU, et plus largement la politique de la ville, s'attache à implanter des équipements publics dans les QPV, certains usagers redoutent de se rendre dans le quartier pour accéder à tel ou tel équipement. Selon Alicia Zaccaria, une concertation ouverte à l'ensemble des habitants de la ville peut être un véritable levier de lien social. Ici, la question des mobilités et de l'aller-vers se joue aussi par des interactions lors d'événements organisés dans le quartier.
Elle conclue par l'importance du dialogue avec les habitants d'un quartier pour élaborer des projets en accord avec leur quotidien : « *Dans la co-construction* [des projets de renouvellement urbain], *la mobilité n'est pas toujours identifiée, mais elle doit s'inviter au moment des échanges avec les habitants.* »

UN JEU DE RÔLE POUR EXPÉRIMENTER
LA CONCERTATION DU POINT DE VUE DES HABITANTS

Depuis 2018, AVAS œuvre à donner les moyens de s'épanouir et de réussir aux habitants des quartiers populaires de la commune de Vaulx-en-Velin (69). Fondée à l'initiative d'un groupe de jeunes originaires du quartier du Mas du Taureau, l'association se structure autour de trois pôles, dont le Pôle Citoyenneté qui mène des actions autour des enjeux de démocratie locale et accompagne les initiatives citoyennes.

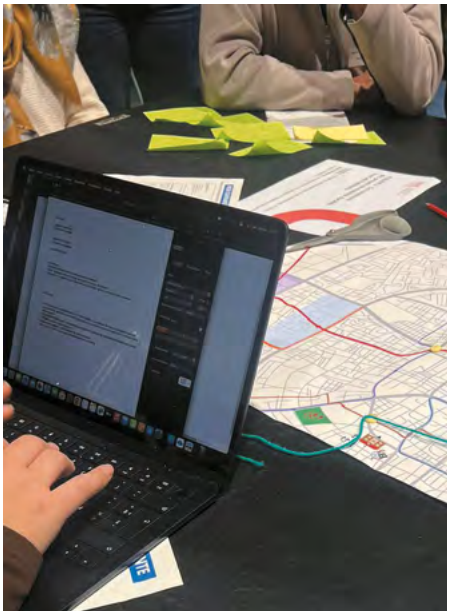
Le programme « Mobilités durables en QPV » a vu le jour en 2023 après qu'un diagnostic mené par le Pôle Citoyenneté dans les quartiers nord de la commune ait pointé l'importance des problématiques de mobilité. Transports en commun, voirie et place de la voiture sont ainsi apparus parmi les principaux sujets de mécontentement. Un travail a alors débuté pour identifier les besoins en termes d'aménagements cyclables et de transports collectifs. Concrètement, des dispositifs de recueil de la parole habitante ont été déployés, ainsi que des ateliers de co-construction de plans d'aménagement afin de formuler au Sytral[1] une proposition alternative des réseaux de surface. La méthode a permis aux habitants de s'approprier les outils de la planification urbaine et de produire un outil d'aide à la décision publique destiné aux autorités locales compétentes.

[1] Le Sytral est l'autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais

Mobilisation habitante autour d'un projet de tramway

En s'appuyant sur cette expérience, AVAS a imaginé une animation mêlant jeu de rôle et atelier de co-construction. À partir de la carte d'un quartier fictif, les professionnels présents ont été invités à se projeter sur un territoire uniquement desservi par des lignes de bus. L'implantation d'une ligne de tramway, présentée comme un levier de modernisation et de mobilité durable par l'autorité organisatrice des transports (CitéMobilités), est vivement critiquée par les habitants qui jugent le tracé inadapté et déplorent un manque de concertation. Face à ces réactions, une association décide de s'impliquer et de mobiliser les habitants à la fois pour identifier leurs besoins et formuler des revendications et des propositions à adresser aux autorités en charge du projet. Les participants ont été répartis en trois groupes : deux groupes pour jouer les habitants (de deux zones distinctes du quartier) et un pour l'association.
La première étape consistait à établir un diagnostic. Chaque groupe d'habitants était invité à analyser sa situation et à identifier ses besoins en termes de mobilités. Pour cela, les participants se sont appuyés sur une fiche « personnage » individuelle, ainsi que sur une fiche « contrainte » reprenant l'ensemble des informations relatives au projet.
Lors de la deuxième étape, le groupe qui jouait l'association a réuni l'ensemble des habitants pour mener une réflexion collective, puis définir une stratégie de dialogue à adopter face aux porteurs du projet de tramway.





Pour finir, une rencontre a été organisée avec les autorités institutionnelles (jouées par AVAS) afin de négocier les revendications portées par les habitants et tenter d'obtenir une évolution du projet de tramway.
Cet outil, qui s'est terminé par un débriefing avec l'ensemble des participants, s'adresse particulièrement aux acteurs institutionnels. Si son objectif est avant tout de mettre en lumière l'importance de l'expertise d'usage des habitants, il permet également de rendre compte de leurs réalités et de la difficulté à trouver une solution qui convienne à la pluralité des vécus et des revendications. Le format de l'atelier favorise ainsi la confrontation des points de vue et souligne la nécessité de dialogue entre porteurs de projets, habitants mais parfois également entre services d'une même structure.
L'outil a déjà été animé par AVAS en sens inverse, pour mettre les habitants dans la peau de décideurs publics et mettre en lumière les freins opérationnels ainsi que les contraintes auxquels ceux-ci peuvent être confrontés.
Bonne nouvelle : les propositions portées par les participants quant au projet de tramway ont été acceptées par CitéMobilités et la collectivité !

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES
DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DES PETITES VILLES

En Ardèche, la construction d'une nouvelle école a cristallisé le débat entre habitants et collectivité dans la petite ville du Teil. Alors que le groupe scolaire se trouve éloigné du quartier prioritaire Sud avenir, il n'est pas desservi par les transports en commun. En réponse, la collectivité a décidé de développer un service de transport scolaire à vélo, à travers une démarche mêlant formation, mise en place d'aménagements sécurisés, implication des familles et mobilisation d'acteurs locaux. Dans *Les cahiers du développement social urbain* n° 81 consacré aux mobilités, Catherine Guillot, conseillère déléguée à la politique de la ville, est revenue sur le processus de construction du projet qui a été mené auprès des habitants.

Trois questions à
Catherine Guillot,
conseillère déléguée
à la politique de la ville

Comment est née l'idée de la mise en place d'un service de transport scolaire à vélo en QPV ?
C'est une initiative de la collectivité qui a choisi de se saisir de l'opportunité de la construction d'un nouveau groupe scolaire pour proposer un mode de transport doux.

Comment s'est passé le dialogue avec les habitants ?
En dépit de la faible distance (1,4 km), ce choix faisait l'objet de fortes réticences. Nous avons organisé plusieurs concertations et échanges francs et musclés avec les habitants.
Nous avons travaillé pas à pas, en associant les habitants à chaque étape du projet. Tout d'abord une enquête portée par les adultes relais a permis de faire le point sur la pratique des familles et de mieux cerner les freins à la pratique des mobilités douces. En 2021, nous avons interrogé plus de 61 % des élèves et constaté qu'un enfant sur cinq et près d'un adulte sur trois ne savent pas faire du vélo. L'enquête a aussi mis en lumière la nécessité de sécuriser les déplacements et le stationnement en modes doux/actifs pour rassurer les familles mais aussi de traiter la question de l'équipement.
Par ailleurs, le service a été mis en place progressivement avec des phases de test. En 2021, nous avons démarré avec « Le jeudi à l'école » puis, en 2022, nous avons proposé « Le mois de juin à l'école à vélo », avant d'inaugurer le service expérimental en septembre 2022. Les familles ont été associées au bilan de chacune des expérimentations. Les enfants ont contribué au choix du trajet. Les phases tests ont permis de pointer les problématiques d'équipement et de dimensionner et former les équipes d'encadrement. Lors du premier test, certaines familles incitaient les autres au boycott dans l'espoir d'obtenir un bus. Aujourd'hui le dispositif fait consensus, c'est une vraie réussite.

Quels sont les résultats ?
Je suis très fière de constater que 98 % des enfants savent aujourd'hui pédaler et que la part des adultes cyclistes a aussi progressé de 68 % à 84 % parmi ceux interrogés. Par ailleurs, des ateliers ont été notamment proposés aux femmes pour l'apprentissage du vélo chaque année depuis 2021. Ce sont plus de 20 femmes qui ont ainsi bénéficié de ces ateliers et ont ainsi acquis une autonomie pour leurs déplacements.



L'intégralité de l'article est à retrouver dans
« Se déplacer dans les quartiers, la ville, et au-delà »,
Les cahiers du développement social urbain, n° 81, 1er semestre 2025

https://www.labo-cites.org/publication/se-deplacer-dans-les-quartiers-la-ville-et-au-dela

Logement et bâti : rendre les habitants acteurs de la rénovation urbaine

Comme en témoigne la récurrence des expressions de « passoires » et « bouilloires » thermiques, les évolutions climatiques en cours mettent en lumière l'inadaptation d'une grande partie du parc bâti actuel. Ce constat est d'autant plus conséquent en QPV où les habitants se trouvent très souvent en situation de précarité énergétique. Lors de cette troisième journée du cycle, les intervenants ont témoigné d'une nécessaire articulation entre acteurs aux champs d'intervention différents dans les projets de rénovation de l'habitat. Parmi eux, les habitants sont à la fois bénéficiaires et partie prenante.

LES INTERVENANTS

Tennessee Garcia,
directeur de la Confédération syndicale des familles 69

Guillaume Aubrit,
chargé de projet à l'Aura HLM

Jean-Christophe Margelidon,
directeur général adjoint de la Fédération des offices publics de l'habitat

ENTRE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE, ASSOCIER LES LOCATAIRES POUR ADAPTER L'HABITAT

À l'occasion d'une table ronde sur l'adaptation du bâti aux enjeux du changement climatique, la nécessité de la concertation des locataires a été soulignée par l'ensemble des acteurs présents.

Qu'apporte la concertation aux habitants lorsqu'un projet de réhabilitation est décidé ?

Tennessee Garcia : L'enjeu des concertations avec les habitants, en particulier quand il existe des associations de locataires, est de mesurer les conséquences d'une réhabilitation sur le loyer et les charges. Qu'est-ce qui est soutenable ou non, acceptable ou non ? Sans concertation, la réhabilitation peut devenir source de conflit. Les tensions viennent du fait que les éléments importants pour les habitants ne sont pas toujours intégrés au programme de réhabilitation. Par exemple, on parle beaucoup de la problématique de la chaleur avec les épisodes de canicule, mais il y a des problèmes, certes moins visibles, qui affectent tout autant la vie quotidienne comme l'entretien des équipements de chauffage ou la vétusté des colonnes d'eau, source d'infiltrations et donc d'humidité. L'installation de volets, métalliques ou non, peut aussi illustrer les questions que posent la prise en compte du confort d'été dans le logement.
Il y a un double enjeu de concertation et démocratique concernant d'une part les éléments de la rénovation, et d'autre part ce qui est acceptable d'un point de vue financier pour les habitants. L'impact sur le loyer et les charges ne doit pas opposer logement digne et logement abordable.

Côté bailleurs sociaux, comment est réfléchie l'association des habitants dans les projets de réhabilitation ? Comment les problématiques évoquées par la CSF sont-elles prises en compte ?

Guillaume Aubrit : Cela fait longtemps que les bailleurs sociaux et les locataires se parlent, par exemple avec les plans de concertation locative et les conseils de concertation locative (CCL). La concertation est obligatoire dans les programmes de réhabilitation. Dans le NPNRU, il y a un attachement très fort de l'ANRU à la concertation locataire. Les habitudes sont donc bien ancrées entre les associations, les locataires et les bailleurs sociaux, entre instances d'échanges régulières, réunions d'informations et courriers aux locataires sur les programmes de réhabilitation, etc.
Rappelons que l'accent mis sur les réhabilitations thermiques dans le cadre des atteintes des objectifs de la loi Climat et Résilience a un effet bénéfique sur les deux thématiques citées : précarité energétique et confort d'été (isolation thermique par l'extérieur, révision des menuiseries et occultations, étanchéité à l'air, etc.). Et les bailleurs sont au rendez-vous : on a en Auvergne-Rhône-Alpes 3 fois moins de passoires thermiques chez les bailleurs sociaux que dans le parc privé et on avance 4 à 5 fois plus vite sur le sujet.
Pour revenir sur le lien entre confort d'été et association des habitants, il y a et il y aura des cas problématiques de surchauffe, du fait d'une combinaison « public fragile » et « mauvaise configuration du logement ». Prenons un exemple extrême : un logement occupé par une personne âgée, orienté plein sud, non traversant, où il est difficile pour le locataire d'occulter totalement en journée et d'ouvrir la nuit à cause du bruit environnant. C'est sur des cas problématiques comme celui-ci que le travail avec les habitants est intéressant, pour établir un diagnostic partagé bailleur-locataire et y associer, si besoin, des travaux d'adaptation ciblés. C'est notamment sur ces identifications et interventions fines que le dialogue est nécessaire.

Jean-Christophe Margelidon : La question de l'adaptation est un enjeu d'équité sociale absolument fondamental pour nos sociétés, dans la mesure où les habitants des quartiers politique de la ville vivent dans des conditions modestes. Ce sont eux qui souffrent sans doute le plus des changements climatiques. Dans le même temps, ce sont eux qui ont l'empreinte carbone la plus faible. Les bailleurs sont parfaitement conscients du sujet parce qu'ils connaissent bien les locataires. Néanmoins, pour eux, l'enjeu est d'adapter le bâti aux nouvelles données induites par le changement climatique. Ce qui suppose des investissements et donc l'adoption d'une stratégie patrimoniale adaptée à ces nouveaux défis. Il n'y a peut-être pas une révolution copernicienne à réaliser, mais il y a quand même une modification du regard qui est nécessaire pour y parvenir. C'est en cela que les locataires doivent jouer un rôle de premier plan.



Zoom sur **le conseil citoyen d'Oyonnax**

Présenté lors des ateliers de la première journée du cycle, le conseil citoyen d'Oyonnax est également intervenu lors de ce troisième temps. Quelques-uns de ses membres ont fait visiter la Maison du projet de La Plaine à un groupe de participants, en compagnie de Nadia Bouguettaya, agent de développement de la ville.

Dans la foulée de sa création en 2015, le conseil citoyen a été accompagné par la Fédération des centres sociaux de l'Ain, pendant ses premières années d'existence, pour monter en compétence. C'est ce qui a permis à ses bénévoles de s'investir pleinement, en comprenant leur rôle et étant force de proposition auprès des institutions locales. En 2026, le conseil citoyen compte 16 membres et participe à toutes les instances du contrat de ville de Haut-Bugey Agglomération.

> « Chacun de nous, chaque habitant a un rôle à jouer »

Son ancrage sur le territoire tient à l'investissement de ses membres dans la vie du quartier La Plaine – La Forge – Guynemer. C'est par exemple le cas des Ambassadrices santé formées à sensibiliser leurs concitoyens au dépistage de certains cancers, dans le cadre de l'Atelier Santé Ville.

Co-construire le renouvellement urbain du quartier

En guise d'introduction aux échanges, la présentation de photos exposées sur le mur de la Maison du projet a permis de rendre compte des nombreuses actions menées.

Le mobilier présent dans le local illustre le travail réalisé dans le cadre du renouvellement urbain du quartier et la diversité des acteurs impliqués : ici, un tableau créé par une artiste puis peint par plusieurs habitants ; là, une maquette présentant les évolutions du quartier, sur laquelle sont placées des boules à neige, en lieu et place des bâtiments démolis.
Au cours de la visite, les échanges témoignent des réflexions portées par la collectivité pour répondre au mieux aux besoins des habitants dans ce contexte de renouvellement urbain. Comment adapter le projet à leurs souhaits ? Comment gérer l'attente des habitants au cours de la phase de travaux qui s'étale sur plusieurs années ? Comment pérenniser les investissements ? Face à ces nombreuses questions, le conseil citoyen sert d'appui à la co-construction de solutions entre habitants et institutions. Parmi les réponses apportées :

- des diagnostics en marchant ont été organisés par la collectivité pour mieux comprendre les usages et les pratiques des habitants dans le quartier ;
- un projet de mémoire a vu le jour, en parallèle des bouleversements provoqués par les travaux ;
- dans le cadre des démolitions, les services sociaux de la ville et des bailleurs ont été impliqués pour soutenir et accompagner les personnes à reloger ;
- une application numérique a été créée pour partager les coordonnées des interlocuteurs au sein des services techniques en cas de dysfonctionnements des équipements locaux.

« *Notre objectif c'est de dire, le quartier c'est chez vous. On en prend soin ensemble* », souligne Nadia Bouguettaya. Ces actions mettent en lumière l'importance du partenariat dans lequel le conseil citoyen endosse le rôle de porte-parole et assure une passerelle d'échanges entre habitants et institutions. Parallèlement, la communication entre la Ville, les bailleurs sociaux et les partenaires sociaux constitue un enjeu important dans l'harmonie des réponses apportées aux habitants par ces structures.

FORUM DES EXPÉRIENCES

Le service gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) du bailleur social Dynacité





Projet « Inspirations »

En faisant du porte-à-porte, les agents du service GUSP proposent aux locataires de les aider à nettoyer et à aménager leurs balcons lorsque ceux-ci sont encombrés ou, au contraire, inutilisés. Les habitants sont ensuite invités à se rendre en pied d'immeuble, où un atelier de bricolage est animé par une association locale pour fabriquer des modules de rangement et d'aménagement, tels que des racks à vélo pour les cyclistes ou des marchepieds pour les personnes âgées.

Consulter la vidéo :
https://www.youtube.com/watch?v=cksuZAQMcm4

Projet « Ici Dynacité »

Le temps d'une journée, l'agence ferme ses portes et l'ensemble de l'équipe se délocalise en pied d'immeuble. L'objectif de la démarche est de recréer du lien avec les locataires qui peuvent effectuer leurs démarches administratives directement auprès des agents. C'est également l'occasion pour ces derniers de cibler les difficultés propres à certains locataires comme la perte d'autonomie ou la barrière de la langue. Des actions de développement social urbain sont greffées à cette journée, telles que des ateliers de réparation de vélo ou encore des permanences de France Travail.



Consulter la vidéo :
https://www.youtube.com/watch?v=F7iNjotJMpQ

L'association CoopaWatt, mobiliser les citoyens autour de la transition énergétique



Programme Energy Shakers

Le programme s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans de la métropole lyonnaise, notamment ceux issus de QPV. Il se concrétise à travers une approche « métiers » qui mêle temps de sensibilisation à la transition écologique juste et rencontres avec des professionnels qui exercent en lien avec cette thématique.

Dans ce cadre, l'association travaille en partenariat avec un bailleur social dans le quartier des Buers, à Villeurbanne. En plus des ateliers et des rencontres initialement prévus, une semaine de la transition énergétique va être organisée en 2026. Le bailleur est chargé de mobiliser les jeunes en s'appuyant sur les structures du quartier (centre social, maison de quartier, etc.). Il les rémunère en échange de leur participation à la construction d'un climatiseur de rue *low-tech* à intégrer au mobilier urbain.

Installation d'une centrale solaire sur le patrimoine d'un bailleur social

Dans le quartier Mermoz, à Lyon, CoopaWatt travaille avec la coopérative citoyenne Un Deux Toits Soleil et le bailleur Grand Lyon Habitat à l'installation d'une centrale solaire sur le toit d'un immeuble, d'ici la fin de l'année 2026. Concrètement, le bailleur social loue son toit à la coopérative citoyenne qui porte l'investissement de la centrale. Cette dernière revendra l'électricité produite aux locataires de l'immeuble à un tarif social, ainsi qu'au bailleur pour les parties communes. L'objectif est de faire baisser le coût de la facture énergétique des habitants volontaires qui intégreront la démarche mais aussi de diminuer les charges de l'ensemble des locataires. Un travail de mobilisation est prévu afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre d'habitants.



Sensibiliser par le jeu avec L'atelier Pop Corn

Jeu de plateau sur les écogestes

Outil à la fois pédagogique, ludique et concret, le jeu a été imaginé par l'atelier Pop Corn dans le cadre de ses actions de sensibilisation aux écogestes. Il offre l'occasion de parler confort et énergie avec les habitants. Chaque participant démarre avec un stock d'énergie, puis doit répondre à des questions tout au long du jeu. Ses réponses lui permettent de gagner ou perdre des points qui feront augmenter ou diminuer sa jauge de départ. L'objectif est de se questionner, d'échanger entre pairs et d'apporter des réponses collectives aux locataires sur le thème des économies d'énergie. La posture d'acteurs dans laquelle se place les locataires permet à l'animateur de se détacher d'un discours descendant. Support au dialogue, le jeu laisse émerger les interrogations, favorise le partage autour des pratiques et déconstruit les idées reçues. Il sert également de levier pour attirer différents publics, dont les familles.

Besoin et désir de nature en quartier populaire, l'opportunité des PRU

L'insuffisance, voire l'absence, d'espaces végétalisés en quartier populaire participe à renforcer les inégalités environnementales qui touchent leurs habitants. Pourtant, ces derniers considèrent la présence de nature comme un élément important de leur cadre de vie. C'est ce que mettent en lumière les interventions de cette dernière journée.

LA NATURE, UNE RESSOURCE DE BIEN-ÊTRE

Lors d'une conférence sur la nature comme enjeu de bien-être, de santé et d'adaptation climatique dans les quartiers politique de la ville (QPV), les résultats de plusieurs enquêtes autour des déterminants spatiaux du bien-être en QPV on été présentés. Ce qui a été l'occasion de souligner que la nature répond à une demande sociale des habitants de ces territoires.

L'INTERVENANTE

Lise Bourdeau-Lepage,
enseignante-chercheuse
en géographie à Lyon 3



Entre 2021 et 2025, plusieurs enquêtes de rue on été conduites auprès d'habitants de trois QPV (Lyon, Cahors et La Rochelle), à l'aide de l'outil Tell_Me. Celui-ci propose 32 cartes représentant chacune un déterminant du bien-être, relevant notamment des aménités historiques, naturelles et sociales. On y trouve, par exemple, l'accessibilité des services médicaux, la proximité du lieu de travail, la qualité du logement ou encore la couverture réseau, internet et téléphone. Parmi les cartes présentées, les personnes étaient invitées à choisir les 10 qu'elles considéraient comme les plus importantes pour que leur niveau de bien-être soit le plus élevé possible. Elles répartissaient ensuite 100 points entre ces 10 cartes, selon l'importance qu'elles leur accordaient. Les résultats ont ainsi permis, pour chaque quartier, d'identifier et de hiérarchiser les principaux déterminants du bien-être des habitants.

À la Cité-jardin de Lyon, 45 habitants représentatifs de la population en sexe et en âge, ont été interrogés en novembre 2021. Parmi les cartes relatives à la nature, « Environnement sain : sans nuisances ou pollutions » arrive en 3e position de l'ensemble des déterminants du bien-être, tandis que « Paysage naturel » se classe en 5e position. Les autres dimensions liées à la nature — « Protection et mise en valeur des espaces naturels », « Accessibilité aux espaces naturels de loisir » et « Protection contre les risques naturels et industriels » — apparaissent également dans les choix des habitants, mais à des rangs moins élevés.

Les trois terrains font ainsi ressortir plusieurs dimensions récurrentes :

- La recherche d'un environnement sain et sans nuisances.
- L'importance accordée au paysage naturel.
- L'accès aux espaces naturels de loisir.

En QPV, la nature n'apparaît donc pas comme un simple agrément secondaire. Elle participe aux conditions ordinaires du bien-être et à ce qui rend un territoire agréable à vivre. Ces résultats font écho à des aspirations observées plus largement dans la population française[1].
Plus largement, les travaux de Lise Bourdeau-Lepage montrent que, lorsque les citadins parlent de nature, ils pensent d'abord au végétal. Ils expriment également une préférence pour une nature

aménagée, façonnée et compatible avec les usages urbains, tandis que certains éléments naturels peuvent susciter davantage de réticences. Dans les QPV, toutefois, la nature ne constitue pas une demande isolée. Les habitants l'associent à un ensemble plus large de conditions du bien-être : un environnement sain, calme, propre et entretenu, mais aussi l'accès aux soins, la sécurité ou la qualité du logement. La nature ne se substitue pas à ces dimensions. Elle participe à la qualité vécue du quartier.

Avec le changement climatique, cette attente prend une portée supplémentaire. Lors des épisodes de forte chaleur, la présence d'arbres, de végétation, de sols perméables ou d'eau peut contribuer au rafraîchissement des espaces urbains et rendre les espaces extérieurs plus praticables. La nature constitue ainsi à la fois une ressource de bien-être, un levier d'adaptation au changement climatique et un enjeu de santé.

[1] Enquête conduite début 2020 par Ipsos, le service statistique du ministère en charge de l'Environnement et le Commissariat général au développement durable.



L'ENQUÊTE DE RUE : ÉCOUTER CEUX QUE L'ON ENTEND PEU

À la suite de la journée, nous avons demandé à Lise Bourdeau-Lepage d'exposer son point de vue quant à l'intérêt des enquêtes de rue dans les démarches participatives, pour recueillir la parole des habitants des quartiers populaires notamment.

Tous les habitants ne participent pas aux réunions publiques, aux démarches de concertation ou aux consultations en ligne. Certains n'en ont pas le temps, d'autres n'osent pas nécessairement s'y rendre ou prendre la parole, parce qu'ils n'en ont pas l'habitude, ne s'en sentent pas toujours légitimes ou sont mal à l'aise avec l'effet de groupe. Pourtant, leur expérience quotidienne, leurs pratiques, leurs aspirations et leur connaissance de leur territoire de vie constituent des ressources précieuses pour comprendre ce qui compte réellement pour eux. C'est notamment ce que permet l'enquête de rue. Elle permet *in fine* d'éviter que les besoins collectifs ne soient définis à partir de la seule parole des habitants les plus disponibles, les plus mobilisés ou les plus familiers des dispositifs participatifs, ou à partir des seules représentations qu'en ont les acteurs territoriaux.

L'enquête de rue donne une place réelle aux habitants dans la production de la connaissance sur leur territoire. Ils ne sont pas seulement des usagers ou des bénéficiaires de services. Ils sont détenteurs d'une connaissance de leurs conditions de vie, de leurs aspirations, des ressources qu'ils mobilisent, des difficultés qu'ils rencontrent et des lieux qu'ils pratiquent. Leur parole et leurs connaissances deviennent alors des ressources pour les élus, les techniciens et les acteurs de l'aménagement.

Telle que je la pratique, **l'enquête de rue relève d'une enquête scientifique de terrain** reposant sur un protocole, un échantillon construit selon des quotas et des entretiens individuels qui permettent de recueillir de manière structurée les besoins, les préférences et le rapport des personnes à leur territoire de vie. Des questions sur leurs pratiques quotidiennes, leurs mobilités, leur parcours résidentiel ou leurs relations sociales permettent de comprendre les choix exprimés et la manière dont ils peuvent varier selon les expériences vécues ou les moments de la vie.

Ces enquêtes permettent ainsi de produire des connaissances nouvelles sur les territoires. En mettant les attentes des habitants en regard des ressources effectivement présentes, il devient possible de mieux identifier les atouts et les manques d'un territoire, les inégalités qui le traversent, mais également ses potentialités. Cette connaissance invite alors à déplacer quelque peu le regard de l'action publique. Il ne s'agit plus de raisonner uniquement à partir de l'offre existante, des équipements, des catégories administratives ou des indicateurs habituels, mais également à partir des conditions de vie des personnes et de ce qui importe réellement pour elles. Elle peut ainsi contribuer à éclairer les arbitrages et à concevoir des actions davantage ajustées aux attentes des habitants comme aux potentialités du territoire.

Bien sûr, aller interroger les habitants dans la rue demande du temps et un véritable engagement. Mais n'est-ce pas aussi, pour un acteur territorial, une manière de se confronter à la réalité, d'écouter les personnes et de recueillir de nouvelles connaissances ? Cela suppose des méthodes rigoureuses, mais aussi des formats de participation variés.

L'enquête de rue ne remplace donc ni les données statistiques ni les autres formes de participation. Elle les complète. Elle permet d'introduire dans la connaissance du territoire les préférences, les expériences et les connaissances des habitants eux-mêmes et, ce faisant, de replacer les conditions de vie des personnes au cœur de l'attention.



LA VÉGÉTALISATION DE L'ÎLOT NEYRON : EXPÉRIMENTER POUR MIEUX ASSOCIER LES HABITANTS

Depuis 2019, l'Établissement public d'aménagement de Saint-Étienne (EPASE) poursuit le projet de renouvellement urbain de l'îlot Neyron, du quartier prioritaire du Crêt de Roc – Soleil, dans le cadre d'un Démonstrateur Ville durable. Appuyé par un consortium pluridisciplinaire, le projet doit répondre de manière concrète aux problématiques techniques, sociales et environnementales propres au site. Focus sur l'intégration progressive des besoins et attentes des habitants dans le projet.

LES INTERVENANTES

Anne-Sophie Lhermet,
responsable innovation durable, EPASE

Virginie Lefin,
cheffe de projet en aménagement urbain, EPASE

Neyron, refaire quartier autour d'une centralité populaire
www.epase.fr/dvd-neyron/

Baptisé « Neyron, refaire quartier autour d'une centralité populaire », le projet prend place dans le cadre du programme « Démonstrateurs de la Ville Durable » de la Banque des Territoires dont l'objectif est d'accélérer la transition écologique en favorisant l'émergence de villes sobres résilientes, inclusives et productives.
Le projet urbain de Neyron concerne un îlot de 9 000 m². Il est prévu d'y aménager d'ici 2030 un vaste espace public avec une grande place laissée à la nature, et intégrant la construction de logements neufs. Situé à flanc de colline, le site est marqué par les activités industrielles et minières qu'il a accueillies durant plus de 150 ans : pollution des sols, friche ou encore habitat dégradé. Ainsi, le projet s'articule autour de trois problématiques majeures : la construction de logements à haute qualité environnementale et d'usage mais à des prix de sortie abordables ; l'atténuation des îlots de chaleur urbains ; la gestion des pollutions résiduelles.

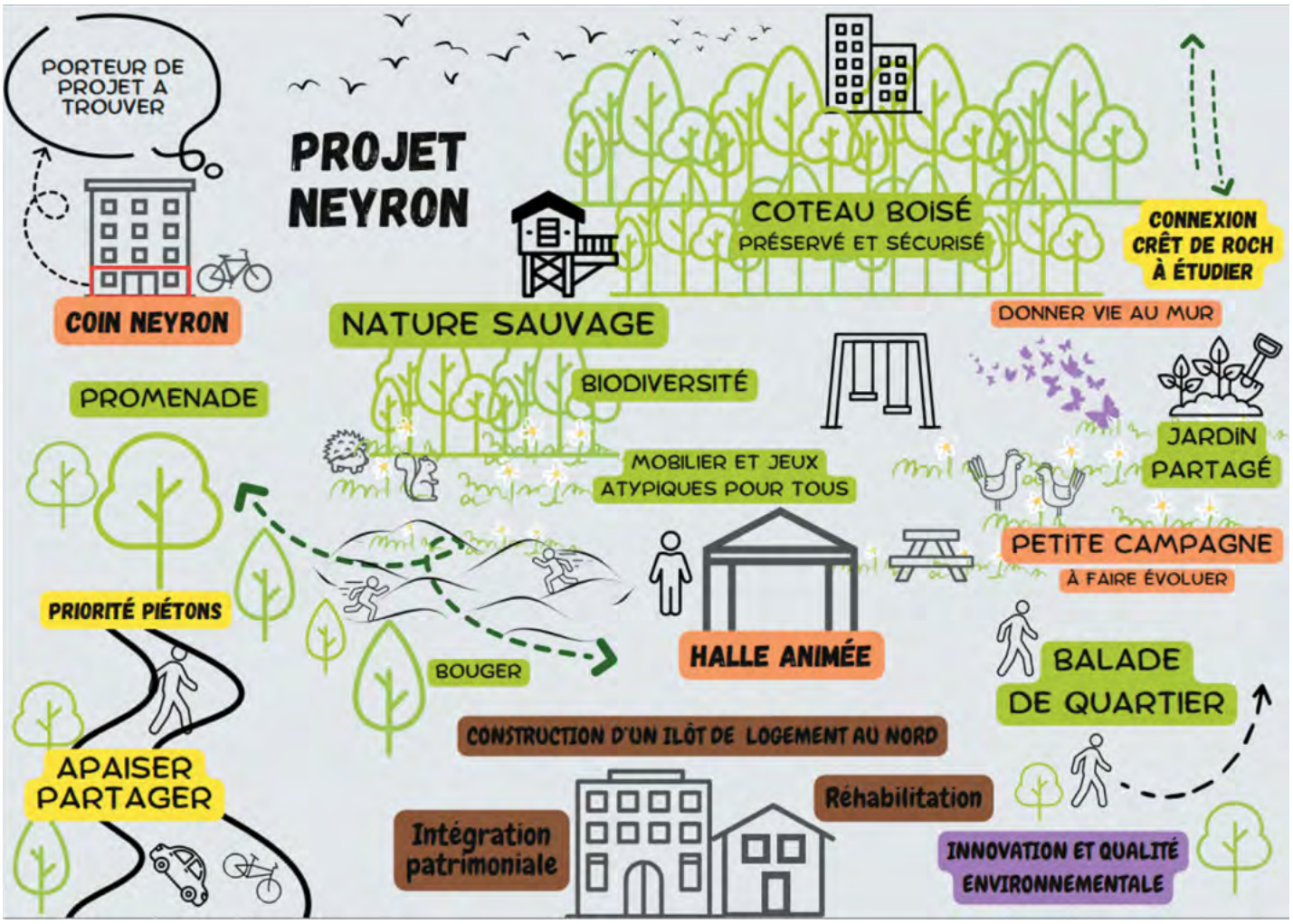
L'expérimentation pour construire avec les habitants

Dès 2018, l'EPASE intègre le vaste partenariat local animé par l'équipe politique de la ville, et participe à différentes actions de proximité. La dynamique associative et citoyenne dont jouit ce quartier populaire va jouer un rôle clé dans la composition d'une centralité en adéquation avec les besoins des habitants.

Dans le cadre de la phase d'incubation du Démonstrateur, entre 2023 et 2025, un diagnostic d'usages est mené pour mieux comprendre les besoins exprimés par les associations et les collectifs du quartier. Retrouver une centralité autour de ce versant du Crêt de Roc, préserver la mémoire du quartier à travers l'ancienne halle et intégrer un jardin de pleine terre constituent les principales attentes. En parallèle, France Nature Environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux sont missionnées pour recenser les espèces animales présentes tandis que l'Ecole des Mines de Saint-Étienne réalise un inventaire floristique dans le cadre de ses travaux sur les pollutions. Les conclusions de leurs inventaires révèlent tout le potentiel du site : la végétation a repris ses droits dès la première année suivant la démolition de la friche, sans aucune intervention humaine ; le site est un refuge de biodiversité.

Une concertation est ensuite mise en œuvre pendant six mois et expérimente différentes manières d'échanger avec les habitants.
Elle commence par des ateliers d'échanges autour de plusieurs scénarios d'aménagement. Cependant, l'EPASE, conscient de ne toucher qu'un nombre limité d'habitants, se fait accompagner par le bureau d'études Cité Services pour imaginer d'autres méthodes de concertation, davantage tournées sur l'aller vers, parmi lesquelles :

- Des balades urbaines favorisant l'expression et le recueil des points de vue habitants quant au quartier et son identité.
- Plusieurs ateliers thématiques, respectivement autour de la construction de logements neufs, des besoins en termes de services et d'activités et de l'aménagement de l'espace public. Ils donnent lieu à 97 contributions.



- La création d'un espace démocratique, animé sur site par l'Amicale laïque du Crêt de Roc et l'EPASE, où les habitants peuvent voter pour ou contre des propositions affichées sur des panneaux, à l'aide de drapeaux à hisser. Cette animation ludique est proposée sur différents jours. Elle a permis de récolter 143 contributions.
- Une boîte à idées et une adresse mail pour transmettre des propositions.

En parallèle, la concertation réglementaire du projet urbain, qui prend la forme d'un registre, ne recueille que peu de contributions. Ce qui conforte les porteurs de projet dans l'idée de poursuivre les méthodes expérimentées dans le cadre du démonstrateur.

La concertation fait évoluer le projet

Au terme de la concertation, une restitution est présentée aux habitants, ainsi que les orientations qui ont été retenues. Ainsi, les attentes concernant l'espace public ressortant plus fortement que toutes les autres, le plan masse passe de deux à un seul lot de construction de logements pour laisser plus de place au jardin. La volonté de nature sauvage exprimée par les habitants est intégrée, tout comme leur souhait de conserver un lieu d'initiatives citoyennes créé en 2018, dit la P'tite Campagne. Enfin, les envies de balade, de détente ou encore de jeux pour enfants atypiques, loin des standards des catalogues, sont autant d'éléments pris en compte pour l'implantation des futurs aménagements. Globalement, un besoin de lieu collectif est affirmé et toute l'ambition du projet repose sur la réponse apportée à cette demande.

En parallèle pendant la phase d'incubation, divers usages proposés lors de la concertation sont expérimentés sur le terrain, avec l'appui de l'Amicale Laïque[1] du Crêt-de-Roc. L'association mobilise le public grâce à une programmation d'événements variés. Par exemple, un vide-greniers, des pièces de théâtre ou encore des évènements musicaux sont organisées sous la halle. Dans le même temps, des jardins testeurs sont effectués sur la friche pour savoir si les légumes qui y poussent contiennent des traces de polluants. Les résultats étant encourageants, la réflexion autour d'un jardin potager en pleine terre est désormais envisagée dans la programmation du projet.

Lors de la phase de conception qui doit débuter en 2026, l'EPASE prévoit de concerter à nouveau les habitants pour poursuivre cette dynamique. Des actions test devraient également se poursuivre pour accompagner la mise en usage de l'espace, afin que ce dernier puisse jouer un véritable rôle de centralité de manière durable.

[1] Les amicales sont des structures associatives jouant un rôle de centre social.

La sélection de la doc

Ces références bibliographiques sont consultables, sur rendez-vous, au centre de documentation de Labo Cités. Contactez-nous !

« Participation des habitants. Penser ensemble les quartiers pour mieux les réinventer »
ANRU, En Villes, n° 18, septembre 2025, 24 p.
Dossier spécial de l'ANRU sur l'importance de la co-construction afin de mieux réinventer les quartiers, avec des témoignages d'habitants, d'élus, d'acteurs de terrain et de chercheurs.
+ https://www.anru.fr/actualites/en-villes-ndeg18-le-nouveau-magazine-de-lanru-est-sorti

Jean-Martin Delorme, Anne-Claire Mialot, Cédric Van Styvendael,
« Ensemble, refaire ville ». Pour un renouvellement urbain résilient des quartiers et des territoires fragiles.
Ministère de la Ville, 2025, 176 p.
Ce rapport dresse un état des lieux du renouvellement urbain en France et met en avant l'urgence de lutter contre la ségrégation sociospatiale. Il insiste sur l'importance d'une gouvernance partenariale et d'une mobilisation accrue des politiques publiques de droit commun, une meilleure prise en compte des vulnérabilités environnementales, et une participation accrue des habitants à la définition des projets.
+ https://cosoter-ressources.info/doc_num_data.php?explnum_id=7266

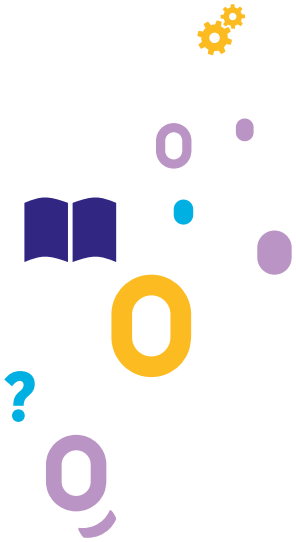
(In)justice climatique. Récits et analyse de plus de 1000 jeunes contre les injustices climatiques dans les quartiers populaires, les Outre-Mer et les Suds
Ghett'Up, 2024, 54 p.
Ce rapport de recherche est l'aboutissement de deux ans de travail pour déchiffrer le sujet de l'écologie dans les quartiers populaires. Un outil précieux au service de la compréhension des réalités de la lutte contre le changement climatique dans les quartiers populaires, les Outre-mer et partout dans le monde. L'ouvrage est aussi pensé comme une ressource en faveur d'un changement profond du mouvement écologiste vers une écologie populaire, politique et juste.
+ https://www.ghettup.fr/injustice-climatique

La politique de la ville au défi de la transformation écologique
Urbanisme, hors-série n° 78, décembre 2023, 74 p.
Les quartiers populaires sont l'épicentre d'un défi à deux visages : transformation écologique et cohésion sociale. Ils sont caractérisés par une fragilité sociale et économique multiforme à laquelle s'ajoute souvent une fracture territoriale avec l'agglomération dont ils font partie. Ce numéro témoigne du fait que les acteurs de la politique de la ville sont déjà engagés face à ces inégalités environnementales, et montre les initiatives conduites par les collectivités, les bailleurs sociaux, les associations mais aussi par les habitants eux-mêmes.
+ https://cosoter-ressources.info/index.php?lvl=bulletin_display&id=6644

« Les quartiers populaires ne sont pas des déserts écologiques »
Tribune publiée sur libération.fr, le 20 décembre 2024
Face aux inégalités environnementales que subissent les quartiers, Pierre Sersiron, doctorant en urbanisme à l'université Rennes 2, et Jaoued Doudouh, militant des quartiers populaires et membre de Pas Sans Nous, invitent à tenir compte des savoirs et des initiatives des habitants.
+ https://www.liberation.fr/forums/les-quartiers-populaires-ne-sont-pas-des-deserts-ecologiques-20241220_S4QLG2Q7ZZBFNMQVR2YEKBQ5RM/

La participation dans la poursuite du renouvellement urbain : vers quels dispositifs ?
École urbaine de Science po Paris et ERU, 2025
Ce diagnostic prospectif, mené à partir du printemps 2024, a mobilisé habitants et professionnels pour imaginer un futur du renouvellement urbain pour, par et avec les habitants. La restitution de ce travail collectif met en lumière les grands enjeux pour l'avenir de la participation dans les projets urbains.
+ https://www.ecoledurenouvellementurbain.com/les-publications-de-lecole/

« Relever les défis de l'adaptation au changement climatique des quartiers en renouvellement urbain. Défi n°4 Des stratégies et des actions qui impliquent les habitants »
Les carnets thématiques, Anru, 2026
Ce carnet appuie la nécessité d'impliquer les habitants dans la définition et la mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation au changement climatique. Pour cela, il en rappelle les enjeux, partage des



leviers à activer, des ressources et acteurs à mobiliser et présente des exemples de démarches inspirantes.

+ https://www.anru.fr/la-docutheque/adaptation-au-changement-climatique-defi-ndeg4-des-strategies-et-des-actions-qui

David Bodinier

La fabrique de l'écologie populaire : renforcer le pouvoir d'agir des habitants pour refaire la ville

Éditions Charles Léopold Mayer, 2026, 136 p.

Cet ouvrage porte un éclairage concret sur le concept d'écologie populaire. L'auteur présente les méthodes de participation citoyenne et d'éducation populaire expérimentées à Grenoble ces dernières années, et revient notamment sur la création de l'écoquartier de la Villeneuve. Il propose également des pistes d'actions concrètes pour bâtir des territoires écologiques et démocratiques.

+ https://www.eclm.fr/livre/la-fabrique-de-lecologie-populaire/

Quartiers prioritaires en mouvement : usages et partage apaisé de l'espace public

Conseil national des villes, 25 octobre 2024, 36 p.

Cet avis pointe des inégalités prégnantes dans les quartiers, comme une offre de transports insuffisante pour la mobilité. Il émet des recommandations et suggère notamment de lutte contre le non-recours aux dispositifs d'aide à la mobilité, de développer les coopérations entre acteurs locaux, ou encore de lever les barrières psychologiques à la mobilité.

+ https://cosoter-ressources.info/index.php?lvl=notice_display&id=83151

Crise environnementale et sociale : les quartiers populaires relèvent le défi

Les cahiers du développement social urbain, n° 79, 2023

Avec comme fil rouge la mobilisation citoyenne, l'ambition de ce numéro est de rendre visible la question des transitions dans les quartiers politique de la ville, de donner des clés de lecture et de compréhension sur les constats et enjeux, d'interroger les représentations et les poncifs, de valoriser des expériences menées par une grande diversité d'acteurs et d'offrir un espace de débat sur ce sujet.

+ https://www.labo-cites.org/publication/crise-environnementale-et-sociale-les-quartiers-populaires-relevent-le-defi-0

Comment adapter les quartiers prioritaires au changement climatique ?

In Intercommunalités de France n° 282, mai 2023, pp.8-17

Ce numéro interroge l'évolution des enjeux et priorités de la politique de la ville dans un contexte de changement climatique. Plusieurs thématiques y sont abordées, à l'image des mobilités, de la participation citoyenne ou encore de la santé-environnement.

+ https://www.intercommunalites.fr/publications/comment-adapter-les-quartiers-prioritaires-au-changement-climatique/

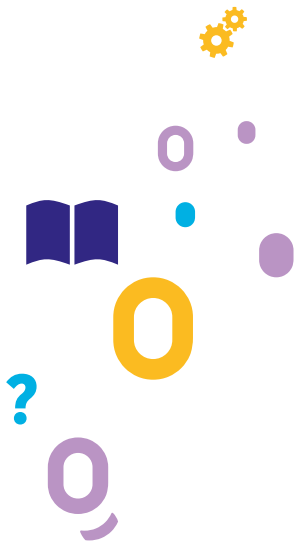
Écologie et quartiers populaires

Le site Reporterre propose une série d'articles depuis 2015, qui portent la voix des habitants et valorisent des expériences menées dans les quartiers populaires en matière d'écologie.

+ https://reporterre.net/Ecologie-et-quartiers-populaires

Notes

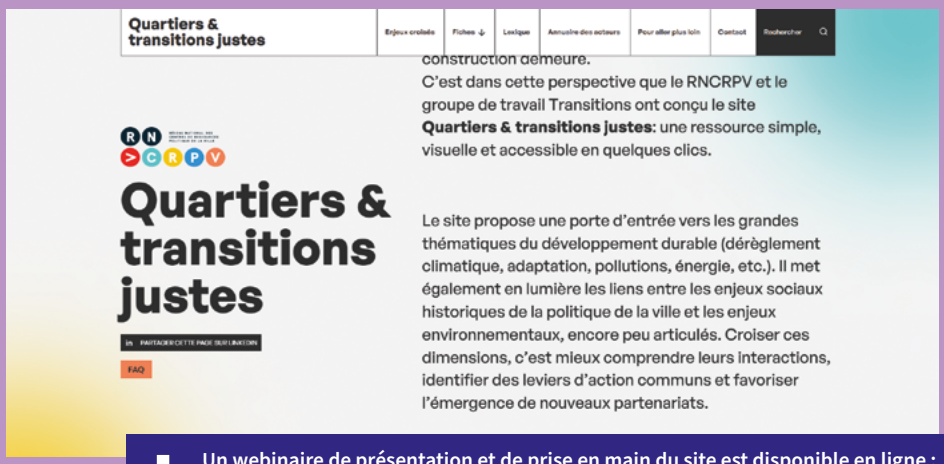
NOTES



+ Pour compléter le sujet

Comment relier les défis de la transition écologique aux réalités des quartiers prioritaires ?
Pour accompagner les acteurs dans cette réflexion, le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) a créé le site Quartiers et transitions justes. Grâce à une interface interactive, le site met en lumière les points de convergence entre transition écologique et justice sociale ainsi que les actions de terrains qui recoupent ces enjeux. Des fiches thématiques et méthodologiques permettent d'identifier les principaux défis auxquels les quartiers populaires font face mais aussi les ressources et les acteurs mobilisables. Elles sont illustrées par des exemples d'actions et de projets inspirants. Un lexique et un annuaire d'acteurs sont également disponibles.

+ Lien du site :
https://www.quartiers-et-transitions-justes.fr/



+ Un webinaire de présentation et de prise en main du site est disponible en ligne :
https://www.youtube.com/watch?v=F9a4s8Eqpt4

Labo Cités, centre de ressources politique de la ville en Auvergne-Rhône-Alpes est un espace d'informations, d'échanges et de qualification pour les acteurs de la politique de la ville intervenant en Auvergne-Rhône-Alpes : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs, conseillers citoyens…
+ info www.labo-cites.org

LABO CITÉS
centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes

Directeur de la publication : Lotfi DEBBECHE, président de Labo Cités
Responsable éditoriale : Marion POLLIER, Labo Cités
Rédaction : Sarah DESSAÏ, Labo Cités / Jaoued DOUDOUH, Pierre SERSIRON, Sophia AROUCHE, Lise BOURDEAU-LEPAGE
Bibliographie : Sarah DESSAÏ, Labo Cités
Conception graphique et mise en page : Emma LIDBURY
Photographie de couverture : © Murielle COUSTON, Labo Cités
Crédits photos : © Labo Cités : p. 1, p.4, p.8, p.10, p.11, p.13, p.16 ;
© Robins des Villes : p.6 © AVAS : p.10 © MediaFrance (extraits vidéos) : p.14
© Coopawatts : p.15 © Lise Bourdeau-Lepage : p.17 © Epase p.19

Dépôt légal : à parution
ISSN 2650-0876

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Rhône